



... Au fil du Mérard, La vie à Nancras ...

Bulletin municipal Avril 2024

Des nouvelles de notre Bibliothèque municipale



Nous aimerions que vous soyez plus nombreux, petits et grands, à bénéficier des atouts de la Bibliothèque municipale qui est ouverte à tous gratuitement.

Imaginez d'une part, qu'en venant à notre rencontre et avec notre aide, vous aurez la possibilité d'accéder à un très grand choix proposé en prêt par la Médiathèque Départementale de Charente-Maritime dont le bus passe une fois par mois à Nancras pour déposer les réservations choisies parmi ses différentes collections : 340 000 livres (y compris des livres en gros caractères pour les malvoyants), 25 000 CD, 12 000 DVD, 4000 livres-lus et 2000 livres-cd .

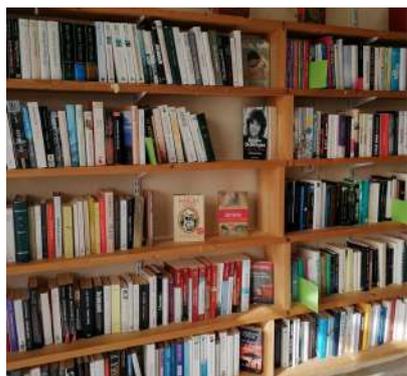
Découvrez également leur Digithèque, une offre culturelle en ligne gratuite, rendant possible la lecture de revues, presse quotidienne, musiques, dessins animés, jeux, tutos, cours ... disponibles sur PC, tablettes, smartphones dont la seule condition d'accès est d'être inscrit(e) à la bibliothèque !



Les permanences de la bibliothèque ont lieu actuellement tous les mercredis de 16h à 18h et les vendredis de 16h30 à 18h30 pour tout public.

Tous les vendredis, de 16h à 16h30, nous avons la visite d'une classe de l'école élémentaire de Nancras pendant laquelle les élèves, accompagnés par leur institutrice, sont contents de pouvoir consulter et emprunter des livres.

Au cours des vacances scolaires, c'est au tour des enfants du centre aéré de la Tribu de Nava de passer une ou deux matinées afin de disposer des ouvrages qui leur plaisent.



Si d'autres bénévoles s'ajoutent à l'encadrement, nous pourrions éventuellement ouvrir des créneaux supplémentaires. Nous attendons des personnes qui seraient motivées pour rejoindre notre équipe.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement soit auprès de Christine au 06 85 18 65 58 ou bien à la mairie au 05 46 94 70 75.

À très bientôt...

L'équipe des bénévoles

Mairie de Nancras : 20 rue de l'Aunis

Telephone : 05 46 94 70 75

Courriel : mairie@nancras.fr

Site internet : www.nancras.fr

Ouverture au public :

lundi de 13h30 à 18h30

mardi de 14h00 à 18h00

mercredi de 09h00 à 12h30

vendredi de 13h30 à 18h00

LE CONSEIL MUNICIPAL : les points principaux

Le compte rendu détaillé des conseils municipaux ainsi que les délibérations sont sur le site internet www.nancras.fr à la rubrique « La mairie » et disponible à l'examen en mairie.

Conseil municipal du 12/02/2024

Création de zones d'accélération des énergies renouvelables

Lors de la précédente séance, le conseil municipal avait délimité les zones d'accélération. Aucune observation du public n'a été faite au cours de la consultation du 20 décembre 2023 au 15 janvier 2024.

A l'unanimité, le Conseil Municipal définit comme zones d'accélération des énergies renouvelables, les zones proposées telles que présentées lors de la séance du 11 décembre 2023 et valide la transmission de la cartographie de ces zones à Mme La sous-Préfète et à la Communauté de Communes Cœur de Saintonge.

Élaboration d'un Schéma Directeur de développement des Infrastructures de Recharge ouverte au public pour les Véhicules Électriques et les véhicules hybrides rechargeables (SDIRVE) par le SDEER

Il s'agit de transférer au SDEER (Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural) la compétence « Infrastructure de recharge de véhicules électriques (IRVE) ». L'objectif serait l'installation d'une borne de recharge Place de la Fontaine. Cela permettrait le développement économique des commerçants.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de transférer au SDEER la compétence optionnelle « IRVE » pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation de telles infrastructures, l'exploitation pouvant comprendre l'achat d'électricité.

Demande de subvention Fonds Vert : aménagement du parvis de la Mairie

Monsieur le Maire rappelle les travaux d'aménagement de la place et du parvis de la Mairie et notamment le choix d'intégrer des espaces végétalisés pour être en cohérence avec les objectifs de la loi Climat et Résilience.

Le montant des travaux de renaturation et végétalisation s'élève à 39 079,68€ HT (frais d'études compris).

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter le dispositif du Fonds vert à hauteur de 40 % du montant des travaux et études correspondant soit une aide de 15 631,87€.

Demande de subvention Adour Garonne : aménagement du parvis de la Mairie

Monsieur le Maire informe que l'agence de l'Eau Adour Garonne dispense des aides au titre de la désimpermeabilisation.

Le montant des travaux de renaturation et végétalisation s'élève à 39 079,68€ HT (frais d'études compris).

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter l'agence Adour Garonne à hauteur de 40 % du montant des travaux et études correspondant soit une aide de 15 631,87€.

Ouvertures de crédit en dépenses d'investissements

Monsieur le Maire fait état des dépenses d'investissement concernées :

- bétonnière électrique : Brico Dépôt: 274,17 € HT soit 329 € TTC. Article 2157

- Fourniture et pose de radiateurs électriques à la garderie et éclairage extérieurs cantine : Antennes 17 Multimédias : 1591,40€ soit 1909,68€ TTC Article 2131

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les dépenses susmentionnées.

Délibération donnant mandat au CDG pour la mise en concurrence du contrat groupe d'assurance des risques statutaires

Le contrat groupe d'assurance des risques statutaires arrive à son terme le 31 décembre 2024.

Une délibération est nécessaire pour que la Commune puisse participer au marché public.

Ce contrat couvre les risques statutaires de l'employeur. Cela permet à la collectivité de bénéficier, en partie, du remboursement des traitements maintenus aux agents absents pour raison de santé.

A l'unanimité, le Conseil Municipal charge le Centre de Gestion de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, et se réserve le droit d'y adhérer.

Demande de subvention du Collège André Albert pour un voyage scolaire

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de participer au financement du séjour pédagogique à Paris proposé par le Collège André Albert de Saujon du 03 au 07 juin 2024 à hauteur de 25€ par enfant nancrassien soit 50€.

Demande de subvention du Lycée professionnel de l'Atlantique de Royan pour un voyage scolaire

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de participer au financement du séjour linguistique en Espagne proposé par le Lycée professionnel de l'Atlantique du 04 au 07 mars 2024 à hauteur de 25€ par enfant nancrassien soit 25€.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les maires du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) ont été convoqués à l'inspection académique le 25 janvier 2024. Il y aura une fermeture de classe pour la rentrée scolaire 2024-2025, qui se fera, en théorie, à Sablonceaux. Il y avait 162 enfants scolarisés dans le RPI en 2023, il en est prévu 160 l'année prochaine.

- Des banderoles seront installées prochainement pour inciter les parents à inscrire leurs enfants rapidement.
- Une réunion est prévue avec Madame l'inspectrice de l'Éducation Nationale, les maires et les professeurs des trois écoles afin d'évoquer l'école unique sur un seul site et la fin du RPI.
 - Monsieur le Maire explique que des devis pour la réparation de la toiture et la mise aux normes de l'électricité ont été demandés pour la boucherie.
 - Un devis pour l'élagage des peupliers, Place de la Fontaine, a été demandé auprès de l'entreprise En Toutes Saisons. Celui-ci s'élève à 5836€ TTC. Les travaux seront à réaliser pour l'hiver prochain.
 - Un devis pour la mise aux normes électriques et l'éclairage du préau ainsi que pour l'éclairage extérieur de la grande salle d'un montant de 7 798,92€ TTC a été élaboré par Royal Elec.
 - Un réunion aura lieu à Sainte Gemme le 22 février pour un projet de jeux inter-communes.
 - Il est prévu une augmentation de la redevance des ordures ménagères de l'ordre de 5€ par personne.
 - Monsieur le Maire expose le projet de changer le type de chauffage à la cantine et d'y installer une pompe à chaleur.
- En effet, du fait d'une VMC trop puissante, les radiateurs électriques ne parviennent pas à réchauffer la salle du restaurant scolaire convenablement. A l'heure actuelle, la VMC est coupée. Elle est rallumée à la fin du service.
- Monsieur le Maire a rendez-vous cette semaine avec une personne intéressée pour reprendre l'épicerie.

Conseil municipal du 18/03/2024

Compte administratif 2023-budget annexe Locaux Commerciaux

Monsieur le Maire présente les points relatifs aux finances de la Commune.

Le compte administratif 2023 du budget annexe « Locaux commerciaux » dégage un excédent de 74 441,30€.

La principale opération de cette année est l'acquisition du local de boucherie.

Monsieur le Maire quitte la salle, et Monsieur DURAND Lionel, premier adjoint, préside et met le compte administratif 2023 à l'approbation du Conseil Municipal.

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2023 du budget annexe « Locaux commerciaux ».

Compte de gestion 2023-budget annexe Locaux Commerciaux

Le compte de gestion établi par le comptable du Trésor est identique au compte administratif.

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2023 du budget annexe « Locaux commerciaux ».

Compte administratif 2023- budget principal

Monsieur le Maire présente les points relatifs aux finances de la Commune.

Le compte administratif 2023 du budget principal dégage un excédent de 652 381,43€.

Monsieur le Maire quitte la salle, et Monsieur DURAND Lionel, premier adjoint, préside la séance et met le compte administratif 2023 à l'approbation du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2023 du budget principal.

Compte de gestion 2023- budget principal

Le compte de gestion établi par le comptable du Trésor est identique au compte administratif.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2023 du budget principal.

Ouverture de crédit en dépenses d'investissements

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les dépenses d'investissement suivantes avant le vote du budget 2024 :

- Changement de la VMC 10 rue de la Berthinière : Antennes 17 Multimédias : 1 140,12€ TTC.

Renouvellement du défibrillateur : contrat de location

Le défibrillateur actuel, installé en 2010, est devenu obsolète. Monsieur le Maire présente le devis de la société Locacoeur pour la location d'un défibrillateur. Le forfait installation est de 180€ TTC et le loyer mensuel de location est fixé à 64,80€ TTC.

Monsieur le Maire explique que la maintenance et la gestion des consommables sont incluses dans le contrat. Il ajoute que la société étant propriétaire du défibrillateur, la responsabilité de la Commune n'est pas engagée en cas de défaillance.

Devis pour lancer une procédure de reprise de concessions en état d'abandon dans le cimetière

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que plusieurs concessions sont dans un état manifeste d'abandon et que le nombre de places devient limité.

Suite en page 4

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS DE LA COMMUNE
EN TEMPS RÉEL SUR :

www.nancras.fr & PanneauPocket

Il présente le devis de la société Gescime pour lancer une procédure de reprise pour 20 concessions pour un montant de 5 796€ TTC.

La mission de Gescime consiste à suppléer la Commune dans cette étape au protocole long (environ 2 ans) et précis, en garantissant à la collectivité un cadre juridique.

Il est précisé qu'il conviendra par la suite de procéder aux exhumations et enlèvements des pierres tombales. Le coût sera d'environ 800€ par concession. Monsieur POULARD Olivier s'interroge s'il ne serait pas plus judicieux de procéder à l'agrandissement du cimetière. Monsieur le Maire répond qu'un devis de 40 000€ pour la construction d'un mur d'enceinte avait été établi auparavant.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le devis proposé par la société Gescime d'un montant de 5 796€ TTC.

Demande de versement de la participation des communes Tribu de Nava

Le Bureau de la Tribu de Nava s'est réuni le 12 mars 2024.

La demande de subvention était initialement de 5 450,35€ pour la Commune de Nancras. Les membres du bureau ont demandé une révision des montants de participation demandés aux collectivités en demandant un montant plus important à la Communauté de Communes Cœur de Saintonge. Si accord de la CDC, le montant serait de 4 098,06€ pour Nancras.

Monsieur le Maire demande néanmoins de délibérer sur le montant le plus élevé en cas de refus de pris en charge par la CDC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer au centre de loisirs La Tribu de Nava une participation à son budget de fonctionnement d'un montant de 5 450,35€.

Demande de subvention de l'association Corps et motifs

L'association Corps et motifs dispense des cours de modern'jazz à la salle La Rochelaise à Nancras.

Le montant de subvention demandé est de 800€.

Du fait que l'association n'est pas de Nancras et que le montant de subvention est élevé, le Conseil Municipal, par une abstention et 8 contre, refuse d'attribuer une subvention de 800€ à l'association Corps et motifs.

QUESTIONS DIVERSES

- En vue des élections des représentants au Parlement européen du 09 juin 2024, le tableau des permanences électorales a été complété.

- Une brocante organisée par l'école de Nancras aura lieu à cette même date dans le parc de la mairie.

- L'inspection académique a confirmé la fermeture d'une classe sur le RPI Balanzac-Nancras- Sablonceaux. Cette fermeture aura lieu soit à Nancras soit à Sablonceaux.

Des discussions sur l'évolution des effectifs et l'avenir du RPI et son éventuelle concentration ont actuellement lieu avec la Sous-Préfecture, l'inspection académique et les communes.

- Il est signalé que les trois professeurs de l'école de Nancras font la grève du 19 mars 2024. Un service minimum sera mis en place par le SIVOS Seudre Saintonge.

- la date du repas champêtre est fixée au samedi 27 juillet 2024.

- Le camion pizza « Le Grand Bleu » ne venait plus le jeudi soir sur la Commune. Un autre camion pizza « Pizzolive17 » viendra dès le lundi 08 avril lui succéder. Une demande de participation de 10€ par semaine lui sera demandée pour un branchement électrique.

- Le bureau de tabac a changé de propriétaire au 15 mars.

- un locataire a déposé son préavis de départ. Quelques travaux sont à prévoir pour une mise en location au 01er juillet.

- Monsieur le Maire a rendez-vous le 19 mars avec les services du Département et le cabinet Devouge pour déterminer l'entrée d'un lotissement rue du Colombier.

- Le 22 juillet 2025 auront lieu les jeux intervillages. Ils auront lieu pour cette première année à Sainte Gemme

Les prochaines élections européennes auront lieu le 9 juin 2024.

Tous les 5 ans, les citoyens des pays de l'Union européenne élisent leurs représentants qui siègent au Parlement européen à Strasbourg.

Le Parlement européen est la seule institution de l'Union européenne élue au suffrage universel direct. On compte aujourd'hui 705 représentants européens, parfois appelés « eurodéputés ». Ils seront 720 lors du prochain mandat 2024-2029. Les représentants au Parlement européen ne se réunissent pas par pays mais par groupes politiques transnationaux, aujourd'hui au nombre de sept, répartis suivant différentes tendances politiques.

Le rôle des représentants au Parlement européen est de formuler, discuter et voter les textes législatifs au niveau européen.

Les dates clefs :

1er mai : date limite d'inscription sur les listes électorales en ligne

3 mai : date limite d'inscription sur les listes électorales en mairie

9 juin : scrutin en France

ÉLECTIONS
EUROPÉENNES





Ateliers numériques



Le 3^{ème} mardi de chaque mois à
Nancras de 14h30 à 16h30

Prise en main ordinateur, smartphone ou
tablette, bureautique, sécurité numérique..

Inscrivez-vous

contact :

 07 64 74 05 67

 numérique@coeurdesaintonge.fr

NOUVEAU À NANCRAS



Tabac - Presse : Changement de propriétaires

Depuis le 18 mars, Monsieur et Madame ROLAND vous accueillent :

- en semaine de 6h30 à 20h
- le dimanche de 7h30 à 12h30

Vous y retrouverez comme précédemment la Française des jeux , la petite épicerie et le gaz, le point Poste et le Relais-colis.



Camion Pizzas :

Depuis le 8 avril, chaque lundi soir de 17h30 à 20h30 sur la place de l'église de Nancras, PIZZOLIVE 17, vous propose un grand choix de pizzas.

Contact : 06 98 86 30 58

 Pizzolive17



Fleuriste :

Sur le petit marché du vendredi matin, en face de Brigitte notre fidèle maraîchère, Camille Jean compose des bouquets à la demande.

Cam'Momille Fleurs - 06 35 23 29 98

 Cam.momillefleurs

 Cam'Momille Fleurs

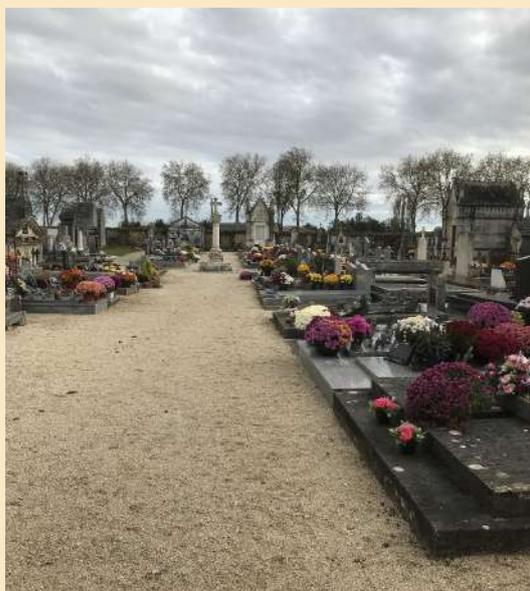
CIMETIÈRE

Reprise des concessions à l'abandon

Il a été constaté qu'un nombre important de concessions n'était plus entretenu par les familles. Pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence du cimetière, il s'avère nécessaire d'engager une procédure pour remédier à cette situation, conformément aux articles L.2223-17 et L.2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le premier constat d'état d'abandon aura lieu prochainement en présence de David Raffé, maire de la commune et de Lionel Durand, adjoint délégué au cimetière.

La liste des concessions visées par cette procédure sera tenue à l'entrée du cimetière et à l'entrée de la mairie



LA CANTINE SCOLAIRE



Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, la Communauté de Communes Cœur de Saintonge a organisé deux formations à destination des agents des cantines ont eu lieu le 24 janvier et 14 février dernier. Grâce à Hervé Mouchard, chef cuisinier, et Aline Pons, diététicienne nutritionniste, du Collectif les Pied dans le plat, les agents ont pu acquérir de nouvelles connaissances et compétences autour de la cuisine "fait maison" et végétarienne.

Via les ateliers proposés, il s'agissait également de mieux comprendre en quoi la restauration collective est un levier pour répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux.

Le thème de la 1ère journée était " La restauration collective, un levier pour répondre aux enjeux de santé sanitaire, environnementale et climatique". L'objectif était de développer ses connaissances et ses compétences sur le « fait maison » et les produits issus d'une agriculture biologique. Après un quizz sur les enjeux d'une alimentation saine et durable et un zoom sur les produits ultra-transformés, une douzaine de recettes a été préparée par binôme : Potage minestrone umami, moelleux chocolat courge, flan pâtissier aux noix et pommes, îles flottantes au sarrasin, guacamole de brocoli, ...



La 2ème journée a été consacrée à la cuisine végétarienne avec un focus sur les différentes sources de protéines végétales.

Après un atelier sur l'équilibre alimentaire et une réflexion collégiale autour d'un repas sans viande, une nouvelle série de recettes a été préparée : Houmous de carottes, velouté de butternut lentille corail, polenzia (la polenta pizza), mayonnaise sans œufs, salade asiatique, dahl de lentilles et curry de légumes, crumble orange, ...

Ces deux journées de formation ont également permis aux agents de cantine de Balanzac, de Geay, des Essards, de

Nancras, de Port d'Envaux, de Romégoux, de Saint Sulpice d'Arnoult, de Soullignottes et de Trizay de mieux se connaître, de créer du lien et de s'échanger de bonnes pratiques.

Enfin, place à la dégustation ! Les élus étaient invités à venir apprécier les délicieux plats préparés durant la matinée.

PÂQUES À LA CANTINE



Comme à chaque fête, nos cantinières n'ont pas manqué de préparer une petite surprise aux écoliers.

Des petits lapins en chocolat, cachés sous les gobelets, attendaient sagement les enfants qui n'ont pas manqué de manifester leur joie en les découvrant !



VIDE GRENIER BROCANTE

DE L'ÉCOLE DE NANCRAS

DIMANCHE

9 JUIN 2024



3€

LE MÈTRE

MINIMUM 3 MÈTRES



RESTAURATION
ET BUVETTE
SUR PLACE

ENTRÉE GRATUITE

Organisé par l'association scolaire de Nancras

Inscriptions et renseignements :

06.32.41.28.48 ou 06.59.97.91.48

e-nancras@ac-poitiers.fr

Ecole et parc de la mairie
17600 NANCRAS

Arrivée des exposants dès 7h00

8H00-18H00

IMPRIMÉ PAR NOS SOINS NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

ENFANCE & JEUNESSE



Service Périscolaire du RPI Balanzac Nancras Sablonceaux

Accueil de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 19h les jours d'école.

Accueil du mercredi de 7h30 à 19h pour les enfants de 3 à 11 ans :
activités sportives, bricolages, jeux... sur inscription

Planning des activités pour mai-juin-juillet 2024 : « **TOUS DEHORS** »

15 MAI	22 MAI	29 MAI	5 JUIN	12 JUIN	19 JUIN	26 JUIN	3 JUILLET
Moins de 6 ans	Moins de 6 ans	Moins de 6 ans	Moins de 6 ans	Moins de 6 ans	Moins de 6 ans	Moins de 6 ans	
Peinture au sable Ballon Boum Jeu de l'oie géant 	Danse « Un monde parfait » Le facteur n'est pas passé Chasse au trésor 	Danse « Un monde parfait » Jeu de la statue Cerceaux musicaux 	Danse « Un monde parfait » Jeu minuit dans la bergerie Stands en folle 	Danse « Un monde parfait » Jeu tomate ketchup Kim sensoriel 	SORTIE PARC VAUX/MER 14 places 	Jeu d'eau Jeu du chat et de la souris  Balle chasseur	SORTIE POUR TOUS 
Plus de 6 ans	Plus de 6 ans	Plus de 6 ans	Plus de 6 ans	Plus de 6 ans	Plus de 6 ans	Plus de 6 ans	
Vélo entraînement  Parcours vélo n°1 Matériel	Matériel Vélo entraînement parc  Parcours vélo n°2	Sortons à vélo ! Relais vélo  Matériel	SORTIE VÉLO Bois de Balanzac  20 places ! Seuls partiront les enfants ayant la capacité à se déplacer en groupe. (Evalué lors des ateliers d'entraînement)	Ultimate au parc  Flying disc	Disco golf au stade Jeu de l'horloge frisbee 	SORTIE Ultimate à la plage  Jeux bord de mer 23 places	FAMILY FUN PARK MESCHERS Supplément 2e 

SIVOS SEUDRE SAINTONGE - 49 Route de l'Océan - 17600 BALANZAC -
Contacts : 05 46 95 28 71 - 07 89 42 28 41 - sivos.seudre.saintonge@gmail.com



Votre enfant est âgé de 6 à 16 ans et souhaite partir pendant les vacances scolaires d'été ?

Le Département de la Charente-Maritime a sélectionné plus de 92 séjours ludiques et captivants, pour répondre aux attentes et aux passions de chacun. De la mer à la montagne, de la campagne à la ville, les activités sportives et culturelles de ce catalogue sont riches et variées !

Et pour permettre à tous de partir, il propose aussi un coup de pouce "Bons Vacances".

Au programme de cet été retrouvez des séjours Art et culture, cirque, arts plastiques, danse... du sport, équitation, surf, football, parkour... des sorties découvertes, concerts et festivals...

Pour tout savoir sur les activités, dates, tarifs et contacts de réservation :

<https://la.charente-maritime.fr/jeunesse/colonies-vacances>
+ d'infos au 05 17 83 42 55 et bons.vacances@charente-maritime.fr

INFORMATIONS GÉNÉRALES :



Banque Alimentaire

Distribution des produits de la Banque Alimentaire de Charente Maritime, assurée par l'association « **Saujon Solidarité** » pour le canton de Saujon
Local : 2 bis rue du Château d'Eau à **SAUJON**

CALENDRIER :

les vendredis :

3, 17 et 30 mai - 14 et 28 juin

Horaires d'ouverture : 15h à 18h

Les personnes venant pour la première fois doivent au préalable se présenter à la Mairie de leur lieu de résidence.

PARC ÉOLIEN DES ROUCHES



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'un parc éolien sur les communes de BALANZAC et SAINTE-GEMME

Il sera procédé du jeudi 2 mai 2024 au vendredi 7 juin 2024 inclus à une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation du PARC EOLIEN DES ROUCHES, composé de trois éoliennes et deux postes de livraison sur les communes de BALANZAC et SAINTE-GEMME, déposée par la Société Energie des Rouches.

L'avis d'enquête public est affiché en mairie et sur Panneau Pocket

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête et au dossier peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr rubrique "publications/consultations du public").

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé à la mairie de BALANZAC (siège de l'enquête) 70 Route de l'Océan 17600 BALANZAC et à la mairie de SAINTE-GEMME 1 Rue de la Mairie 17250 SAINTE-GEMME, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.



Amicale des donneurs de sang bénévoles de la côte de Beauté

POUR FAIRE UN DON DE SANG, IL FAUT :
Être âgé de 18 à 71 ans (moins un jour), peser au moins 50 kg, se munir d'une carte d'identité et prendre RDV sur : dondesang.efs.sante.fr

CALENDRIER DES COLLECTES

mai - juin - juillet 2024

ST GEORGES DE DIDONNE

Relais de la Côte de Beauté 136 Bd de la Côte de B.

ROYAN

Gymnase Pelletan 14 Rue de Sion

SAUJON

La Salicorne 1 route de l'Ilate 17600 Saujon

BREUILLET

Salle multiculturelle Impasse des Bleuets

Pour des renseignements supplémentaires, appelez l'EFS, site de SAINTES : 05 46 93 53 44

16 mai	ROYAN	8h à 12h30
12 juin	BREUILLET	15h à 19h
25 juin	SAUJON	8h à 12h30
27 juin	ROYAN	8h à 12h30
11 juillet	ROYAN	8h à 12h30
17 juillet	St GEORGES DE D	9h à 13h
25 juillet	ROYAN	8h à 12h30

TONTE ET TAILLE

En ce début de printemps, la végétation pousse vite et il est tentant de tondre, tailler, passer le motoculteur ... dès qu'on en a le temps.

Petit rappel de l'arrêté N°53/22 relatif à la lutte contre le bruit:

« Les travaux de bricolage et jardinage réalisés à l'aide d'outils susceptibles d'occasionner une gêne en raison de l'intensité sonore de leur moteur sont **interdits en dehors des horaires** ci-après définis » :

Jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h

Samedi : de 9h à 12h et des 14h à 19h

Dimanche : de 10h à 12h

AMBROISIE : ATTENTION ALLERGIES !

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant.

Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Du 15 au 30 juin : journées de lutte contre l'ambroisie
Pour plus d'infos : <https://ambroisie-risque.info/>

DÉTRUISEZ L'AMBROISIE AVANT QU'ELLE NE SOIT EN FLEURS

POURQUOI ?

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante colonisant différents milieux : parcelles agricoles, chantiers, bords de routes, bords de cours d'eau, etc.

UNE NUISANCE POUR LA SANTÉ

Les pollens d'ambroisie sont très allergisants et peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été :

- Rhinites
- Conjonctivites
- Trachéite / toux
- Urticaire
- Eczéma
- et de l'asthme



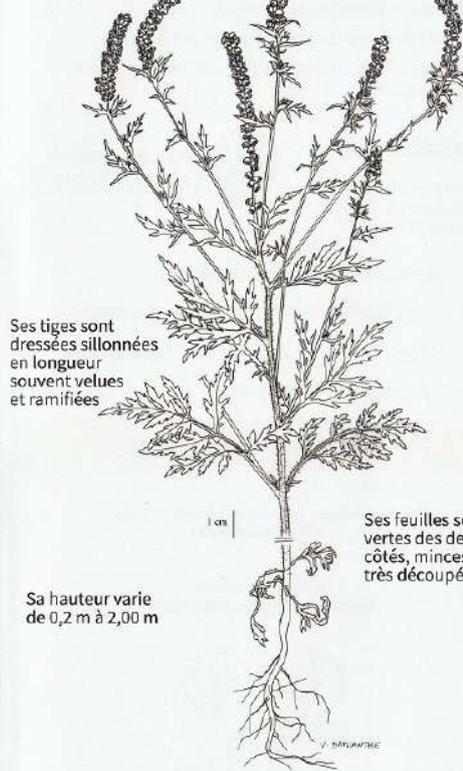
UNE MENACE POUR L'AGRICULTURE

La présence d'ambrosies dans certaines parcelles peut entraîner :

- Perte de rendement
- Semences non conformes
- Charges supplémentaires de traitement du sol
- Problématique à gérer sur le long terme car importante production de graines
- Conflits de voisinage



Ses fleurs sont vert pâle à jaune et se dressent en épis



Ses tiges sont dressées sillonnées en longueur souvent velues et ramifiées

Sa hauteur varie de 0,2 m à 2,00 m

Ses feuilles sont vertes des deux côtés, minces, très découpées

Ambroisie à feuilles d'armoise
Ambrosia artemisiifolia L.

SACHEZ LA RECONNAITRE

RECONNAITRE SES DIFFÉRENTS STADES



Stade plantule

AVRIL-MAI



Stade végétatif

JUIN-JUILLET



Stade floraison

AOÛT-OCTOBRE

FRELON ASIATIQUE

Suite au réchauffement des températures et à la douceur printanière, les reines fondatrices sortent de leur hibernation, à la recherche de sucre et de protéine (les ouvrières de l'automne dernier n'ont pas survécu à la vigueur hivernale).

Il est important de mettre en place des pièges sélectifs jusqu'au 30 avril afin d'éviter les captures d'insectes d'autres espèces. Une reine capturée au printemps c'est une colonie d'évitée.

On observe déjà des nids primaires d'une dimension équivalente à la taille d'une orange, principalement localisés dans les abris de jardin, les avant-toits, les poutres de charpente et les volets extérieurs.

Il est recommandé d'être extrêmement vigilants et surtout d'éviter tout contact avec ces insectes.

Les reines de frelon asiatique qui confectionnent ces nids primaires peuvent se montrer particulièrement agressives et leurs piqûres peuvent s'avérer extrêmement dangereuses. (concentration de venin plus important au Printemps)

Pour signaler un nid, contacter la mairie ou le **FREDON 17** au 06 07 58 05 62 / 06 64 43 13 36 / 06 17 11 45 73



NID PRIMAIRE

FRELONS ASIATIQUES

ÉLOISES DE NANCRAS

Eloises de Nancras a bien commencé l'année 2024 avec 3 animations en maison de retraite, sa participation à la fête des mimosas aux côtés de leurs amis folkloriques Les Déjhouqués; journée très festive malgré la pluie et 3 participations à l'ensemble fédéral de France Folklore Grand Ouest.

Le 24 mars dernier, le groupe s'est déplacé, accompagné, toujours, des Déjhouqués à Cherves Richemont pour participer au spectacle folklorique des Gars dau Pays Bas et ainsi transmettre ses traditions saintongeaises à travers un spectacle préparé pour l'occasion et danser dans la bonne humeur.

Ce spectacle a été aussi réalisé dans le cadre d'un échange suite à la venue du groupe charentais en mars 2023 à Nancras et ainsi créer un lien amical et très enrichissant entre nos groupes.



Les activités multiples d'Éloises ne lui ont pas permis, cette année, d'organiser un spectacle à Nancras par manque de temps et aussi d'une salle exiguë pour recevoir du public.

En effet, entre la préparation du Festival Confédéral de Marseille, pour le week-end de Pentecôte et leurs activités internes (Musique, recherches, répétitions, couture, confection et entretien des coiffes), les bénévoles de cette association, on choisi de travailler au profit du patrimoine et de le transmettre à son public, avec réalité et sincérité.

L'association recherche aussi de maintenir l'équilibre convivial en son sein afin que chaque participant prenne plaisir à s'investir.



Nos répétitions ont lieu alternativement une semaine sur deux à Grand Village dans le fief des Déjhouqués et, momentanément, dans la salle des fêtes de Corme Écluse.

Le printemps et l'été se présentent très chargés entre campings, maisons de retraites et diverses animations de villages; d'où la suspension de nos répétitions durant l'été.

Prochain RV Pour Eloises à Nancras : notre traditionnelle sardinade, le 2ème dimanche de septembre dans le parc de la mairie, avec une nouveauté cette année, une animation folklorique pendant le repas.



Les membres du groupe vous disent à très bientôt.

Natacha Gaudin 06 68 71 94 90

Karine Machefert 06 71 46 56 16

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100087392115557>

LE FOYER RURAL, un lieu chaleureux de notre village

L'année 2024 a commencé par notre Assemblée générale suivie de la traditionnelle galette des rois. Une nouvelle administratrice a rejoint le conseil d'administration de notre association et nous en sommes très heureux.

Avec 44 adhérents à ce jour, majoritairement nancrassiens, le Foyer rural est un lieu de partage et de convivialité qui se porte bien.

Les après-midi « Jeux de société » se sont poursuivis jusqu'à fin février et reprendront en septembre.

En décembre, nos couturières avaient cousu les tentures de la scène de la salle des halles.

Début mars, elles ont réalisé des poches en tissus colorés destinées à la chasse aux œufs du lundi de Pâques.

Celle-ci a malheureusement dû être annulée à cause du mauvais temps.



Suite en page 12

VIE ASSOCIATIVE



En mars, les marcheurs ont participé à deux « marches propres » organisées conjointement avec le Foyer rural de Sablonceaux.

Ayant constaté, lors de leurs randonnées, les nombreux déchets de grillages en plastique destinés à protéger les jeunes plants de haies, ce n'est pas moins d'une vingtaine de sacs de 110 l qui a été ramassée.

Marches quelques peu humides compte tenu des conditions climatiques mais à cœur vaillant, rien d'impossible !

L'activité « marche » continue cet été. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Nos activités hebdomadaires de gym et yoga se poursuivent jusque début juillet, avant la pause estivale. Cependant il n'est pas trop tard pour se mettre en forme avant l'été ou apprendre à se détendre avant les examens. Venez tester une première séance gratuite.

RDV le 31 mai pour notre traditionnelle Fête des voisins

Si vous souhaitez créer de nouvelles activités, sportives ou culturelles, n'hésitez pas à nous en faire part.

06 12 31 54 86 - www.facebook.com/foyerruralnancras/

MARCHE - RANDONNEE

Le samedi matin



GYM DOUCE - GYM RENFO

Le lundi soir : 17h45 et 19h



YOGA

Le mercredi et le vendredi soir



LE FOYER RURAL, un lieu chaleureux de notre village

AMICALE PÉTANQUE NANCRESSIENNE

Bonjour à toutes et tous,

Le club de pétanque de la commune reprend ses activités avec la participation aux différentes qualifications départementales, tout en défendant au mieux les couleurs du club.

Les championnats vétérans vont débuter courant avril et n'hésitez à venir les encourager le Mardi 14 Mai puisque notre club recevra l'après-midi ses adversaires à partir de 14 h.

Les concours ouverts à tous ont repris également et se déroulent les vendredis ou samedis après-midi. Vous retrouverez toutes les manifestations sur notre page Facebook APN.

Le club prépare également sa brocante annuelle qui aura lieu cette année le samedi 4 Mai 2024.

Pour toutes réservations, n'hésitez pas à appeler M DRUAUX Jean Luc au : 06-08-48-38-24

Le boulodrome est ouvert tous les mardis et vendredis après-midi à partir de 14h.

Le Bureau

NANCRAS
Stade Municipal
17600

**BROCANTE
& Vide grenier**

SAMEDI 04 MAI 24

3€/ mètre



LE COMITÉ DE RÉDACTION

Christine ENTEM,

Adeline MONTUS, Gaëlle LAURENT